



SDE 03 LA LETTRE ÉLECTRONIQUE

Travaux

Dissimulation de réseaux à Bègues



Dans le cadre d'un Contrat Communal d'Aménagement de Bourg (C.C.A.B.), la commune de Bègues a procédé avec le SDE 03 aux travaux d'enfouissement des réseaux de la Route de la Serre, au cours de l'été 2013.

Il s'agit d'une première tranche qui sera suivie d'une seconde en 2014 (devant la Mairie), puis d'une troisième, Routes de Gannat et d'Ébreuil en 2015.

Ce chantier a nécessité la création de 440 mètres de tranchée (et la pose de 816 mètres de câbles), la dépose de 380 mètres de lignes aériennes et de 8 supports béton.

L'éclairage public a été revu dans le même temps, avec la dépose de 5 foyers de 125 W et l'installation de 12 candélabres équipés de sources de 60 W, plus efficaces.

Coût total des travaux: 90 605 € HT, dont 34 790 € HT à la charge de la commune, 44 401 € HT financés par le SDE 03 et 11 414 € par le Conseil Général de l'Allier.

Énergie

Affichage des DPE obligatoire pour certains bâtiments

Les Diagnostics de Performance Énergétique doivent être affichés de manière visible pour le public, à proximité de l'entrée principale ou du point d'accueil du bâtiment (dont la surface est supérieure à 500 m², occupé par l'État, une collectivité territoriale ou un établissement public et accueillant un établissement recevant du public (ERP) de catégorie 1 à 4). Ce seuil passera à 250 m² en 2017.

Le SDE 03 a donc transmis à ses collectivités adhérentes un questionnaire afin de connaître les détails de leurs bâtiments publics pouvant être concernés et leur proposant de réaliser un marché à l'échelle départementale pour leurs DPE.

Cette consultation globale permettrait notamment d'obtenir un prix plus avantageux.

Après le questionnaire sur les DPE, le SDE 03 proposera aux communes un second questionnaire concernant la mise à disposition d'un logiciel web de diagnostic des bâtiments publics, les consommations d'énergie et les achats groupés d'énergie. Un dernier questionnaire concernera la mise en place de bornes de recharge électrique.

Actu nationale

Fin annoncée des tarifs réglementés de vente (TRV) du gaz et de l'électricité

La prochaine **Loi relative à la Consommation** est actuellement en cours de discussion au Parlement, mais l'Assemblée Nationale a d'ores et déjà adopté son article 11 amendé qui stipule la fin des TRV de gaz pour tous les clients (dont les communes), sauf les ménages et les petits professionnels.

Les modalités de cet arrêt des TRV de gaz s'appliqueront aussi en électricité, aux TRV jaunes et verts.

L'examen du projet de loi se poursuit à l'Assemblée Nationale et au Sénat.



Le Président, Bernard BONILLO et toute l'équipe du SDE 03 vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014.

EN BREF

Signature de la Charte ANPCEN avec le Conseil Général de l'Allier

Le 27 novembre, le Conseil Général de l'Allier et le SDE 03 ont signé la **Charte de l'Association Nationale du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN)** qui vise à améliorer la qualité de la nuit dans le Département de l'Allier.

Elle préconise un certain nombre de solutions pour limiter les pollutions lumineuses. Certaines d'entre elles concernent **l'éclairage public**, qui est une des activités phares du Syndicat.

A ce titre, il a engagé un programme de suppression des luminaires de type boule, achevé en 2010 et un dispositif est en cours pour supprimer les lampes ballons fluorescents à vapeur de mercure. Les économies ainsi réalisées se situent entre 25 et 50 % selon les luminaires remplacés.

Le SDE encourage par ailleurs l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, dans ses communes adhérentes, sous réserve qu'elles le formalisent par un arrêté du Maire. Il s'agit à la fois de faire des économies d'énergie et de limiter les nuisances lumineuses.

AGENDA

9 janvier > Bureau

23 janvier > Comité syndical

28-29-30 janvier > Assises de l'Énergie - Dunkerque